

15.09.2022



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PLACE AU VÉLO NANTES et Les MOBILITAINS

**Stop aux violences motorisées : les cyclistes se mobilisent
sur une action "protège ta piste" suite à une énième agression**

La montée des violences à l'égard des cyclistes doit cesser. Nos associations reçoivent quotidiennement les témoignages de cyclistes victimes de comportements dangereux ou violents de conducteur.trice.s de véhicules motorisés. Place au Vélo et les Mobilitains se mobilisent contre ces violences vendredi 16 rue Henri Lasne à 8h30.

Ces violences sont multiples, du manque d'attention à l'agression physique pure et simple : automobiliste le nez sur le téléphone qui coupe la route d'un cycliste, non-respect des régimes de priorité, vitesses excessives et dépassements rasants, queue-de-poisson... mais aussi conducteur.trice.s descendant de leur véhicule et rouant de coups les cyclistes qui ont le malheur de croiser leur route.

C'est ce qui est arrivé à une personne à vélo qui circulait sur la piste cyclable devant la clinique Brétéché, rue Henri Lasne mercredi 15 Septembre. Ce jour-là, comme souvent, cette piste servait de parking à des conducteur.trice.s d'utilitaire. Il existe pourtant des solutions pour les livraisons ou les arrêts de moins de 15 minutes, à proximité immédiate. C'est l'un de ces conducteur.trice.s. qui a agressé le cycliste de passage.

Nos pensées vont à toutes les victimes de ce genre de comportements honteux et que la loi condamne : nous vous soutenons et continuerons à vous soutenir dans votre dénonciation de la situation, dans vos démarches en justice. Nous saluons le courage dont vous faites preuve en vous exprimant. Vos agresseurs sont les seuls responsables et ils doivent être punis. Vous n'y êtes pour rien.

Pour l'affirmer et pour réclamer une réaction à la mesure des enjeux, **un groupe de cyclistes militants auquel se joignent Place au Vélo Nantes et Les Mobilitains, mène ce vendredi 16 Septembre 8h30, une opération "protège ta piste" sur les lieux de l'agression** : *"L'idée est de former un couloir protecteur sur la piste pour sécuriser le passage des personnes à vélo"* explique Samy, membre de Place au Vélo Nantes.

Les faits résident dans le comportement de l'automobiliste : aussi mal conçu que soit l'aménagement, même s'il manque une place de livraison ou de dépose-minute, rien ne justifie de s'en prendre verbalement ou physiquement à un cycliste ou un piéton, ou de tenter de l'intimider. Nous condamnons fermement ces agissements, qui contribuent à **un système violent, où l'automobile et son utilisation sont au-dessus de tout, et qui fait des enfants, PMR, personnes à vélo, etc. des intrus qui n'ont pas le droit de cité.**

Il doit y avoir un sursaut. Nous réclavons également une réaction, non seulement des conducteur.trice.s, mais aussi **des élu.e.s, des Polices et de la Justice** :

- **la sécurisation des déplacements à vélo par des aménagements** qualitatifs (séparés de la circulation motorisée, larges, pratiques, pensés en cohérence avec les besoins de livraison...)
- **la sécurisation des déplacements à pied ou à vélo par des mesures de bon sens** : radar anti-angle-mort pour les camions, révision des plans de circulation (nos quartiers ne sont pas des raccourcis), mesures de réduction de la place de la voiture
- **des mesures pour faire respecter le Code de la route** et le code pénal : il y a aujourd'hui une impunité pour le non-respect de la limitation à 30km/h, le téléphone au volant, les dépassements à moins d'un mètre (1m50 hors agglomération), les dépassements dans les vélorues ou dans les zones de rencontre, le stationnement sur les trottoirs, le non-respect des passages piétons, des voies cyclables, des régimes de priorité... ces mesures ne sont ni bien connues ni respectées.
- **la prise en compte des violences motorisées par la Police et la Justice** : trop souvent les dépôts de plainte ou de main courante sont difficiles, les poursuites rares, les faits minimisés, les victimes accusées.

LA RUE EST À TOUT LE MONDE